

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

UN AN	6 MOIS	3 MOIS
20 fr.	11 fr.	6 fr.
24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Cassa, 35 - REDACTION & ADMINISTRATION - 35, Rue Cassa, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues pour Lyon et la Région, à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon sur Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL. A PARIS : A l'Agence HAVAS, 3, place de la Bourse.

LE MEETING NATIONAL DE PARIS

LA JOURNÉE

Les ministres tiennent de fréquents concubins à propos de l'affaire Dreyfus. A noter les fréquentes visites de F. Brisson à M. Sarrien, difficile à lancer sur la pente de la révision.

Ce serait par 4 voix contre 2 et non pas par 3 contre 3 que la commission aurait émis un avis négatif sur le bien-fondé de la révision.

Le meeting national tenu à Paris sous la présidence de M. Darouède a été une admirable protestation contre les agissements scélérats des Dreyfusards.

Les terrassiers grévistes de Paris commencent des tentatives pour la liberté de travail et brisent tout sur les chantiers.

L'état de la victime de Mme Paulmier, la femme outragée dans son honneur par la Lanterne, continue à être très grave.

La mission française Cazemajou aurait été dispersée par le sultan de Zimbar, après avoir détruit deux camps de troupes envoyés contre elle.

Le Régime parlementaire

Le gouvernement parlementaire est celui qui pourrait, qui devrait donner le plus de garantie à la liberté, le plus de sécurité aux intérêts, puisqu'il consiste en théorie à confier le pouvoir aux hommes dont les opinions représentent la pensée de la majorité et dont la vie publique justifie la confiance du pays.

Il y a loin, malheureusement, de la théorie à la pratique. Ce pauvre régime parlementaire est si déconsidéré par l'usage qu'on en a fait, que les hommes de liberté ne le reconnaissent plus et que les hommes d'ordre s'en inquiètent; les esprits à courte portée, qui se bornent à observer les abus présents, le verraient disparaître sans regret, sauf à déplorer amèrement le lendemain d'avoir travaillé à sa perte.

On s'est étonné que MM. Brisson et consorts, jacobins ennemis du parlementarisme, aient si facilement renoncé à leurs programmes révisionnistes. Parbleu ! ils ont fait mieux que demander la révision à une assemblée nationale, ils l'ont opérée eux-mêmes, au gré de leur propre ambition et des passions de leur parti. Qu'avaient-ils besoin de faire davantage ?

Les meilleures institutions peuvent être exploitées par l'égoïsme, faussées par l'hypocrisie, dépréciées par le manque de caractère. C'est n'est pas aux institutions qu'il faut s'en prendre, mais aux hommes qui en abusent.

La première nécessité d'un régime libre est, entre gouvernants et gouvernés, un accord d'une loyauté entière, sans réticence et sans équivoque.

Les hommes qui prennent le pouvoir doivent avoir une notoriété suffisante pour qu'on ne puisse se tromper sur leurs opinions. Leur premier acte, d'ailleurs, consiste à préciser leur programme et à le faire accepter par les représentants du pays. Il se forme ainsi, entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, un contrat de bonne foi qui se rompt lorsque l'un des deux, par une déloyauté quelconque, modifie son opinion ou son attitude.

Les radicaux ont changé tout cela.

Les doctrines des chefs du parti étaient bien connues, puisqu'elles avaient été exposées dans les programmes électoraux, et prévues dans tous les discours de la France républicaine. Et précisément ces doctrines avaient eu la mauvaise fortune de n'être pas accueillies par le suffrage universel qui fut envoyé à la Chambre des députés. On a eu la preuve immédiate de la première vote, confirmé par deux autres, par lequel M. Brisson a été élu à la présidence.

Il y avait une flagrante incorrection à prendre le pouvoir à l'encontre de l'opinion récemment et clairement manifestée par le pays.

Les ministres radicaux ont cru atténuer cette incorrection en substituant à leur programme celui du parti modéré. Ils renonçaient à toutes les prétendues réformes dont, la veille encore, ils proclamaient l'urgence nécessaire, et M. Brisson, pour se faire accepter, dérobait dans le vestiaire ministériel la robe de chambre de M. Méline.

Cette attitude prêtait à une double critique : si les radicaux renonçaient sincèrement à leurs programmes encore tout chauds, c'est qu'ils reconnaissaient s'être trompés, ce qui n'est pas un titre à exercer le gouvernement. On ne monte pas au pouvoir pour y faire amende honorable, mais pour y réaliser ses idées.

N'est-il pas plus probable que, sous cette renonciation apparente, se cachait le dessein d'user de l'influence que donne le pouvoir pour conduire le pays, malgré lui, au radicalisme ? dans ce cas, il y aurait duperie du côté de la Chambre, hypocrisie du côté du gouvernement ; il n'y aurait honneur pour personne.

Qu'on n'aille pas faire grief de cette situation au régime parlementaire ; cela n'est pas le régime parlementaire, c'en est la parodie ou la négation.

Les hommes politiques portent le poids ou l'honneur de leur passé, et ne peuvent se débarrasser, comme d'un bagage gênant, ni de la responsabilité des opinions qu'ils ont soutenues, ni de la solidarité des alliances qu'ils ont contractées.

Les ministres radicaux ont eux-mêmes compris qu'ils ne pouvaient échapper complètement à cette loi, et en ont, sur un point, tenu compte.

Un certain nombre de membres du cabinet étaient notamment liés à un parti aussi bruyant que peu nombreux, qui, sous prétexte de rechercher une vérité judiciaire, versait l'outrage et tentait de jeter la déconsidération sur nos institutions tutélaires, M. Brisson a senti combien ces liens étaient compromettants ; pour se faire accepter, il s'est présenté sous l'égide de M. Cavaignac, dont le patriotisme semblait garantir que le gouvernement ne verserait pas du côté des professionnels de l'outrage.

On proclamait l'homogénéité du cabinet ; à la solidarité légale des ministres, on surajoutait, par des déclarations itératives, la solidarité de vues et de volontés, et, si l'on obtenait un vote de confiance provisoire, nul homme de bonne foi ne peut nier que la cause déterminante de ce vote était la présence de M. Cavaignac dans les rangs ministériels.

Il est résulté de ce vote une sorte de stipulation, non exprimée, mais très certaine, qui rendait plus étroite la solidarité de tout le cabinet avec le ministre de la guerre, et créait entre celui-ci et ses collègues une responsabilité individuelle. Par conséquent la retraite de M. Cavaignac devait entraîner celle du ministre tout entier.

M. Brisson l'a certainement compris ainsi ; en douter, serait faire injure à son intelligence. Seulement, des préoccupations politiques lui ont fait oublier les obligations morales. Son parti à maintenir au pouvoir, ses amis à caser, lui restant tant de petits devoirs à remplir qu'il n'a pas le temps de penser au principal.

La loyauté parlementaire ne consiste pas seulement à se retirer devant un vote hostile des Chambres ; elle consiste surtout à ne pas abuser des intercessions pour exercer le pouvoir dans des conditions contraires au contrat intervenu entre les gouvernants et les représentants du pays.

Il ne s'agissait pas de questions de personne, d'un innocent ou d'un traître, d'une vérité ou d'une erreur judiciaire, il s'agissait d'une question de probité politique : rivé à M. Cavaignac par ses propres déclarations, le président du Conseil devait

se retirer avec le ministre de la guerre.

C'est seulement en apportant à l'accomplissement des règles parlementaires une loyauté poussée jusqu'à la délicatesse qu'on ramènera à nos institutions le respect qui fera leur force et la sympathie qui assurera leur durée.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Lundi, 26 septembre. - 200 jour.

Levier du soleil, 5 h 53 ; coucher, 5 h 48.

Lune, P O

Saint Cyprien, 199 14-1874.

Sainte Justine.

Chez les juifs, fête du Yom Kippour.

1896. - La tempête qui sévit sur toute l'Europe s'est abattue sur la France, où elle a causé de nombreux dégâts et quelques accidents mortels. Le Rhône monte rapidement.

PÊCHEURS FRANÇAIS ET ANGLAIS

Un incident qui rappelle les mœurs des anciens corsaires vient de se produire à Boulogne. Hier, vers cinq heures, alors que venait de se terminer la cérémonie du lancement du nouveau canon de sauvetage, les personnes qui se trouvaient sur les jetées étaient quelques-uns de nos pêcheurs français, qui, ayant aussitôt hissé leurs voiles, étaient dans la direction de la terre.

Les marins boulognais, n'hésitant pas un instant, se lancèrent à la poursuite de leurs voisins, et malgré l'absence de ces derniers sur eux et la vitesse de leurs bâtiments, ils réussirent à rejoindre, à Paris, le port de Lorient, qu'ils abordèrent sans trouver de résistance.

Les matelots anglais furent solidement garrottés, et le bâtiment, dirigé cette fois par nos matelots, fut pris en remorque par le n° 2081, qui retrouva à bord vingt-cinq filets à 40 francs pièce lui appartenant.

Le bateau capture a été conduit au port en attendant le résultat de l'enquête ouverte aussitôt par l'autorité maritime.

CURIUEUSE APPLICATION DU TÉLÉPHONE

Aux Etats-Unis, le téléphone vient d'être mis au service de la justice pour surprendre les conversations échangées entre détenus. Les microphones permettant de distinguer tous les sons émis dans une pièce, sans qu'il soit nécessaire que la bouche de celui qui parle soit en contact immédiat avec l'appareil, on a eu l'idée à New-York de placer un microphone contre le mur d'une cellule de prison en recouvrant soigneusement l'ouverture avec du papier mince, percé de petits trous à peine visibles.

Dans cette cellule, on a fait entrer les complices d'un prisonnier, puis on les a laissés ensemble sans surveillant. Pendant qu'ils s'entretenaient, un agent placé sur l'oreille collée au téléphone réussit à transmettre. Le prévenu, ne soupçonnant pas que les cellules pouvaient avoir des oreilles, profita du moment où on le laissait seul avec ses complices pour causer de choses importantes révélations, qui n'avaient pu être arrachées par d'autres moyens.

RECETTE CHARIVARIQUE

Un chasseur entre dans une auberge.

— Mon ami, dit-il à l'aubergiste, je trouve qu'il n'y a rien de plus rafraîchissant qu'une infusion de chicorée... En avez-vous ici ?

— Certainement.

— L'aubergiste apporte un petit paquet.

— Vous n'avez que ça ?

— J'en ai encore un. Le voici. Mais s'il vous en faut d'autres, il ne m'en reste plus.

— Bien, dit le chasseur. Maintenant, faites-moi une tasse de café... je vous rendrai vos paquets après.

SECONDE ET MÊME TROISIÈME VUE

Il paraît que l'on a des nouvelles d'André... par une voyageuse. Celle-ci est la propre cousine du hardi explorateur et est médecin dans l'Etat de New-York.

Cette femme fut, dit-elle, peu de temps après le départ d'André, réveillée au milieu de la nuit par la visite d'un spectre à figure humaine qui, sans mot dire, lui fit signe de la suivre. Elle se leva et, portée par une force surnaturelle, elle s'éleva dans les airs, parcourut un espace considérable et finit par planer au-dessus d'un océan où s'élevait un promontoire glacé. A ce moment, elle aperçut au-dessus de sa tête le corps d'André, et, se précipitant en avant,

elle aperçut un autre promontoire où se dressait une tente formée des débris d'un aérostat ; à l'intérieur de cette tente dormaient, allongés près d'un feu, quelques hommes en qui elle reconnut André et ses compagnons.

Elle restait de la même façon le voyage continu, se réveillant à elle...

Le moindre « petit bleu » d'André ferait bien mieux notre affaire !

Il n'est pas possible de dire si André est en vie ou non, mais il est certain qu'il est en Espagne.

Des emplois ? hélas ! des châteaux en Espagne !

SANS ŒUVRAGE

Une des conséquences de la guerre hispano-américaine, c'est le retour en masse dans la péninsule espagnole de tous les notaires, fonctionnaires de l'enregistrement, juges, magistrats, fonctionnaires dépendant du ministère des finances abandonnant Cuba et les Philippines pour venir demander à la mère patrie, inopéquant les règlements en vigueur, des emplois en Espagne.

TUER LE VER

En juillet 1819, M. de la Verne, maître des requêtes du roi, perdit sa femme.

Elle fut ouverte, et on lui trouva sur le cœur un ver en vie.

On prit ce ver qui avait percé le cœur, et l'on crut le tuer avec du mirhride.

Cet antidote n'ayant pas réussi, on essaya du pain trempé dans du vin. Le ver mourut.

D'où les médecins concluent : « Qu'il est expédient de prendre du pain et du vin au matin au moins en temps d'urgence, de peur de prendre le ver ».

Et là le petit coup de vin blanc ou d'eau de vie, par lequel les ouvriers commencent leur journée.

PRODIGES NOMES CISEAUX

Mme X qui a simplement un peu de migraine, fait appeler son médecin qui voit ce qu'il en est et cause d'autres choses, naturellement de « taf ».

— Vngons, docteur, faites-moi une ordonnance.

Et le docteur, distraît :

— Oui, madame, une ordonnance de non-lieu.

Nos Dépêches

LES INAUGURATIONS DE M. MARÉJOUIS

Perpignan. — M. Maréjouis, ministre du commerce arrivera à Port-Vendres samedi 8 octobre.

Le lendemain dimanche, il inaugurerait le monument élevé à Port-Vendres, aux rapatriés de Madagascar, morts en arrivant dans ce port.

Lundi 10 octobre, M. Maréjouis inaugurerait la voie ferrée de Céret à Amélie-Bains et à Arles-sur-Tech.

Trois banquets seront offerts au ministre, à Rivesaltes, à Port-Vendres et à Amélie-Bains.

LES ANTIJUIFS D'ALGER

Alger. — Malgré le temps pluvieux, le meeting organisé par Max Régis à Mustapha a eu lieu hier soir à 9 heures réunissant environ 5 000 personnes. Max Régis présidait. Le but de la réunion était d'exécuter M. Marchal, député de la deuxième circonscription d'Alger et le journal le *Télegramme* à cause d'un article considéré comme injurieux pour M. Max Régis.

Le président a lu une dépêche de la *Libre Parole* ainsi conçue : « Nous sommes de cœur avec vous » ; puis il a ensuite donné la parole à M. Laurens, directeur du *Télegramme*, à qui il a été impossible de parler.

Chaque fois que M. Laurens voulait prononcer une parole, il était coupé et interrompu par les cris de : « A bas Laurens le vendu ! A bas le *Télegramme* ! »

M. Louis Régis a pris ensuite la parole et a prononcé un très dur réquisitoire contre M. Marchal et contre le *Télegramme*.

Enfin, la réunion sans autre incident s'est terminée, après avoir voté l'ordre du jour suivant :

« Les cinq mille citoyens réunis en meeting, au vélodrome de Mustapha, blâment l'attitude du traître Marchal et décident que le drapeau auquel doivent se rallier les antijuifs est celui que porte Max Régis et non celui qu'on fait marcher et le *Télegramme*. A bas les juifs ! A bas les lâches ! »

Après le vote de cet ordre du jour la foule s'est dispersée avec le plus grand calme en se donnant rendez-vous pour aujourd'hui au cimetière de Mustapha sur la tombe de Grégoire. Aucun incident ne s'est produit et les nombreux agents n'ont pas eu à intervenir.

Depuis l'incident Marchal, une quinzaine d'agents sont en faction dans la rue du Consul, aux environs du *Télegramme*, afin d'empêcher toute manifestation hostile contre ce journal.

Sur la tombe de Grégoire

Alger. — Aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi, de nouvelles manifestations se sont produites à l'occasion de la visite à la tombe de Grégoire. Près de dix mille personnes y ont pris part. La foule a été très digne et s'est contentée de conspuer Marchal et le *Télegramme*.

L'AFFAIRE DREYFUS

LE CONSEIL D'HIER

Le conseil ne s'est occupé que de la suite à donner à l'avis de la commission consultative, dont il a été saisi par M. Sarrien.

Est-il besoin de dire que si cet avis avait été favorable à la révision, c'est-à-dire conforme aux desirs du cabinet, la question de la suite à lui donner ne se serait même pas posée, et que le garde des sceaux aurait été le premier à aviser ses collègues de sa résolution de saisir la cour de cassation ?

C'est tout le contraire qui s'est produit : la commission consultative, composée, on le sait, de six membres, s'est partagée en deux fractions égales : trois membres donnant un avis favorable à la révision, trois membres s'y montrant opposés.

Or la jurisprudence établit que, en cas de partage égal des voix, l'avis émis est considéré comme un avis négatif.

C'est ce que M. Sarrien a expliqué hier à ses collègues, en ajoutant que, pour lui, il ne se trouvait pas suffisamment couvert par l'avis « neutre » de la commission, pour prendre la responsabilité de passer outre à cet avis et de saisir la cour de cassation.

Ce serait cependant mon droit strict, a déclaré M. Sarrien, et il est vrai que l'avis de la commission consultative ne lie pas le ministre de la justice. Mais dans l'affaire exceptionnelle qui nous occupe et qui a divisé la France en deux camps ennemis, j'estime que nous ne pouvons rien faire en dehors ou à côté de la justice. Eh bien, la commission consultative est une sorte de commission judiciaire ; elle est composée de juristes dont la compétence égale l'honorabilité ; et, du moment où, dans cette commission, il ne s'est pas trouvé une majorité pour dire au garde des sceaux : « Oui, la révision paraît s'imposer ; il faut saisir la cour de cassation », je ne me crois pas autorisé à ne pas tenir compte de cet avis.

M. Brisson, désireux de déférer à la sommation de M. Ranc, a, naturellement, soutenu la thèse contraire, puis, comme il se rendait compte que la majorité des ministres présents partageait plutôt l'opinion de M. Sarrien, il a pris prétexte de l'absence de MM. Peytral et Viger pour ajourner toute résolution.

ORISE POSSIBLE

D'ici là, on peut le croire, M. Sarrien va être l'objet d'une pression fantastique, et rien ne sera épargné pour le faire changer d'avis. Y parviendra-t-on ? C'est douteux. M. Sarrien est un vieux parlementaire, respectueux de toutes les formalités légales. Ceux qui le connaissent bien assurent qu'on n'obtiendra pas de lui qu'il prenne la responsabilité d'une attitude contraire à ce qu'il croira être son devoir de ministre de la justice.

Les termes dans lesquels il s'est exprimé hier permettent de supposer que si le conseil de cabinet se prononçait, demain, dans un sens opposé au sien, M. Sarrien laisserait à un autre garde des sceaux le soin d'assumer la responsabilité de saisir la cour de cassation.

Très vraisemblablement, il serait suivi dans sa retraite par ceux de ses collègues qui se seraient rangés à son

opinion, et une crise ouverte dans ces conditions ne saurait demeurer une crise partielle.

D'autre part, la crise pourrait encore résulter de la démission de M. Brisson, dans le cas où la majorité du conseil se rangerait à l'opinion de M. Sarrien, et ce serait alors, *ipso facto* la retraite collective du cabinet.

LES MINISTRES DÉLIBÈRENT

Paris. — M. Henri Brisson, président du conseil, s'est rendu ce matin au ministère de la justice, où il a conféré pendant quelques instants avec le garde des sceaux.

M. Sarrien a reçu ensuite M. Peytral, ministre des finances, rentré ce matin à Paris, revenant des Bouches-du-Rhône, avec lequel il s'est entretenu de la situation.

M. Sarrien s'est ensuite entretenu successivement avec MM. Lockroy, ministre de la marine, et Trouillot, ministre des colonies.

LES "DISTINGUÉS" DES DREYFUSARDS

Paris. — On lit dans le *Temps* :

L'avis de la commission devait avoir un effet décisif, si la loi lui accordait un caractère prépondérant, si le ministre de la justice n'avait pas le droit absolu de ne pas se conformer à cet avis qu'arriverait-il ? C'est que l'ouverture de la procédure de révision ne pourrait avoir lieu, ce qui équivaudrait à la confirmation de la sentence rendue par le conseil de guerre.

Or, tout le monde sait qu'une condamnation ne peut être prononcée qu'à la majorité. Le simple partage des voix dans le jury entraîne l'acquiescement de l'accusé. N'est-il pas logique de soutenir que la majorité est nécessaire aussi, lorsque le bien fondé d'une condamnation étant mis en discussion il s'agit de savoir si cette condamnation sera maintenue ou si elle pourra être annulée. Rien ne démontre mieux, d'ailleurs, le caractère purement consultatif sans effet applicatif.

CANDIDAT

Paris. — Les partisans de Dreyfus se décideraient à faire un nouveau Boulanger de M. Piquart.

L'officier révolté, qui, saisi de vertige, ne sait plus s'arrêter sur la pente fatale où il glisse, serait candidat aux élections municipales, au siège laissé vacant par M. Fournier.

C'est une combinaison malheureuse. A Montmartre on est fantaisiste, mais quand il s'agit des intérêts locaux, on redouble sérieux.

TOUT AUX DREYFUSARDS

C'est aujourd'hui que M. Périer, premier président à la cour d'appel, est atteint par la limite d'âge.

Entre les divers candidats à sa succession, le gouvernement s'est naturellement décidé pour celui dont les services sont surtout politiques, et dès maintenant nous sommes en mesure d'annoncer, comme très probable, la nomination de M. Forichon, conseiller à la cour de cassation, aux hautes fonctions de premier président.

Ami personnel de M. Brisson, M. Forichon est aussi l'ami de M. Emile Zola.

LA REVISION O'EST L'APAISEMENT

La démonstration peut être continuée indéfiniment :

« La dictature des Faussaires » écrit l'*Aurore*, pendant que le *Siècle* intitule un de ses articles : « Nos bons suicidés. »

Recueilli, dans les mêmes journaux, quelques épithètes choisies, à l'adresse de nos généraux et officiers de l'état-major. Nous citons :

- Bandits.
- Brigands.
- Misérables.
- Génés.
- Gredins.
- Canailles.
- Jésuites.
- Iguouinioux.
- Filoux.
- Isolants.
- Revolés.
- Escobards.
- Factieux.
- Rebelles.
- Bandes de scélérats.
- Traineurs de sabres.
- Eperdus de honte.
- Faussaires.
- Argousins en uniforme.
- Etc., etc.

AUTOUR DE L'AFFAIRE DREYFUS

L'*Eclair* s'occupe des déclarations parues dans la *Gazette nationale* de Berlin sur les relations que le colonel de Schwartzkoppen aurait eues avec le commandant Esterhazy ;

Il n'est pas besoin de relever la grossièreté bien germanique du conte qu'on

Employé à l'usine. — Sur réquisition de M. Gaspard Geay, commissaire à la Ville (1ère), les gardiens de la paix ont arrêté un employé de la papeterie de la rue de Valenciennes, âgé de 35 ans, et dans l'impossibilité de marcher. Elle a été admise d'urgence.

Les voleurs. — Les cambrioleurs se sont rabattus la nuit dernière sur les meubles d'un appartement de la rue de Valenciennes, n° 10. Ils ont volé une montre en or, un bracelet en diamants, et quelques bijoux en or et en argent.

Les accidents de la circulation. — Un fiacre conduit par M. P. J. et le carrossier de la gare des Dombes sont entrés en collision devant la gare Perrache. Le fiacre a été renversé et le conducteur a été blessé.

Renversé par une bicyclette. — Une dame Marie Bellanchon, âgée de 67 ans, a été renversée par une bicyclette sur la rue de Valenciennes, n° 10. Elle a été blessée et ramenée à son domicile.

L'Hotel-Dieu. — Nous avons annoncé que l'Hotel-Dieu avait été victime d'un incendie. Les dégâts sont évalués à 300 francs.

Chromique du feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré sur la rue de Valenciennes, n° 10. Les dégâts sont évalués à 300 francs.

Chambre syndicale des comptables. — Les membres de la chambre syndicale des comptables ont tenu une séance le 26 septembre.

Théâtre des Célestins. — Les représentations de M. Sarah Bernhardt au théâtre des Célestins ont été très réussies.

Le bureau de location. — Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 h. à 7 h. du soir.

Le bureau de location. — Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 h. à 7 h. du soir.

Le bureau de location. — Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 h. à 7 h. du soir.

Le bureau de location. — Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 h. à 7 h. du soir.

Le bureau de location. — Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 h. à 7 h. du soir.

Le bureau de location. — Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 h. à 7 h. du soir.

Le bureau de location. — Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 h. à 7 h. du soir.

Le bureau de location. — Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 h. à 7 h. du soir.

Le bureau de location. — Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 h. à 7 h. du soir.

Le bureau de location. — Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 h. à 7 h. du soir.

Le bureau de location. — Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 h. à 7 h. du soir.

Le bureau de location. — Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 h. à 7 h. du soir.

Le bureau de location. — Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 h. à 7 h. du soir.

Le bureau de location. — Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 h. à 7 h. du soir.

Le bureau de location. — Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 h. à 7 h. du soir.

Le bureau de location. — Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 h. à 7 h. du soir.

Le bureau de location. — Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 h. à 7 h. du soir.

Le bureau de location. — Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 h. à 7 h. du soir.

me endroit, à partir du lundi 13 octobre, sous la présidence d'honneur de M. Viger, ministre de l'Agriculture et la présidence effective de M. Victor Garreau, viticulteur au Prat.

Programme du congrès. — Première session. — Epoque des vendanges. — 1. Maturité du raisin; 2. moyen de la reconnaître pratiquement; 3. Influence de l'époque de la vendange sur la qualité des vins; 4. Avantages ou inconvénients du mélange. Les raisins à cause de la diversité de maturité, par M. Farcy, professeur d'agriculture de l'arrondissement de Bagnols.

Deuxième session. — Fermentation. — 1. Outils des celliers; fermentation vinique, divers modes de cuivrage, par M. Corré, directeur du laboratoire de Toulon; 2. Emploi de levures pures, stérilisation des moûts avant fermentation, par M. Haysser, professeur à l'Institut agronomique de la Garde; 3. Réfrigération et réfrigérants, par M. Guiraud, ingénieur des arts et manufactures.

Troisième session. — Composition des moûts. — Acidification de la vendange, par M. B. affari, professeur de oenologie à l'école d'agriculture de Montpellier.

Quatrième session. — Vinification spéciale. — Vinification des cépages de forte couleur. Vinification en blanc de cépages colorés, par M. Chabert, préparateur de la station oenologique de l'Hérault.

Cinquième session. — Utilisation des résidus de vendanges. — Traitement des marcs pour vin ou piquette. — Lies et tartrats par M. Ross, directeur de la station oenologique de l'Hérault.

Sixième session. — Les vins. — Sins à donner aux vins par M. Leriche, directeur de la station oenologique de l'Aude.

Septième session. — Les vins du Var. — Discussions sur l'orientation à donner à la viticulture provençale et à la production des vins dans le Var par plusieurs viticulteurs de la région.

Hier, dimanche, à 3 heures de l'après-midi, pendant que la fanfare d'harmonie jouait sur la place du Maréchal, un incendie s'est déclaré chez M. Gattard, gratiateur, rue St-Honoré.

Grâce à la promptitude des secours, le feu put être maîtrisé après une heure de travail. Les pertes, évaluées à un millier de francs environ, sans compter les dégâts produits par l'eau, sont couvertes par une assurance.

Tarare. — Conseil municipal. — Lundi, 26 septembre, à 8 h. 12 du soir, le conseil municipal de notre ville se réunira en séance publique extraordinaire.

Question du barrage. — Affaires diverses.

Alais. — Tous les prospectus dreyfusards. — Les prospectus dreyfusards continuent à pleuvoir dans les boîtes des particuliers. C'est surtout au moule judiciaire qu'ils sont abondants.

Il peut certes y avoir certaines gens qui le reçoivent avec plaisir; mais comme il est inutile de le laisser se perdre, nous le remettons à nos amis, en leur recommandant de le remettre à nos amis, en leur recommandant de le remettre à nos amis.

Continuez, ligne des Droits de l'homme et du citoyen; envoyez des petits papiers. Votre temon est bien sûr, mais perdu, mais il vous reste une satisfaction: celle d'avoir exporté votre bile.

M. Trény et Monot parviennent enfin, au milieu d'une foule de gens, à dégager M. Déroutelle qui se trouvait à proximité du café Troynier, grimpé sur une table de la terrasse et se met à haranguer la foule.

Ces paroles sont accueillies par des cris et des bravos. M. Déroutelle parvient à monter en voiture avec deux de ses amis et se dirige du côté du bois de Boulogne.

Les manifestants sur la voiture en criant: «Vive Déroutelle!» Pendant ce temps et tandis que la foule remonte du côté de l'Ar: de Triomphe, quelques personnes crient: «Vive Piquart! Vive Zola!» Une bagarre épouvantable s'ensuit. Les coups de canne pleuvent comme grêle, et trois individus ayant crié: «A bas l'armée!» sont arrêtés.

Des bagarres ont lieu sur toute la

— Nous sommes deux amateurs, reprit Patrick en souriant, et nous avons un certain compte personnel à régler avec votre Sosie. Mais nous n'appartenons nullement à la préfecture de police.

— Je vous le demande pardon, Messieurs, dit M. de Valladorès en leur tendant la main. Quoi que vous soyez et quel que soit le motif qui vous inspire, je vous remercie de ce que vous faites pour moi en ce moment et je vous félicite de votre habileté.

M. Bidache et Patrick prirent congé de M. de Valladorès et allèrent flâner sur les quais de l'Orléan en attendant l'heure du départ.

Le faux Valladorès se fêmit promptement de l'émotion que lui avait causée l'apparition subite, au milieu du baïonnette, d'un homme qui avait de bonnes raisons de croire mort et enterré depuis longtemps.

— Comme le marquis lui avait parlé à voix basse et en espagnol, il pensa que personne n'avait remarqué cet étrange incident et vivement il marqua à la porte du salon, sans doute pour ordonner à un domestique de congeler l'impromptu.

En effet, à un signe qu'il fit, on vit détacher d'un groupe près de la porte, un homme masqué, costume en brave.

— Si vous tenez à la vie, dit le Péron en espagnol au marquis de Valladorès, suivez cet homme.

Et comme M. de Valladorès hésitait, le brave lui mit la main sur le bras pour l'entraîner.

La Mission Marchand Canard à sensation Londres. — Les journaux anglais publient une dépêche disant que le Sirdar est revenu à Oumruman après avoir établi sans combat des postes à Fashoda et sur le Sobat.

Le Drame de la «Lanterne» Paris. — Les témoins de M. Millebrand estimant que M. Turot est seul responsable de son article, et n'étant pas d'accord avec ceux de M. Paulmier, un arbitre va être nommé.

LE COUP D'ETAT CHINOIS Londres. — L'Evening Standard de Londres publie sur la crise chinoise l'interview suivante de M. Archibald Little.

Le coup d'Etat chinois, a déclaré M. Archibald Little, devait être attendu. Le parti conservateur chinois, affaibli et corrompu, ne voudrait jamais voir ériger une dictature de ses privilèges.

Il s'est formé un fort et nombreux parti jeune chinois qui semble posséder actuellement les bonnes grâces de l'empereur. La prépondérance revient par Li Hong-Chang et par le parti vieux chinois est le résultat de l'appui de la Russie.

La situation politique est analogue à celle du Japon en 1868 lorsque le parti progressiste japonais obtint la suprématie sur les conservateurs après la guerre civile, mais les progrès japonais étaient soutenus par le ministre anglais à Tokio, M. Parkes.

Il est tout à fait impossible de se prononcer sur la vie ou la mort d'un souverain canot.

Mais il faut remarquer que Li Hong-Chang et l'impératrice en sont à leur 3000 d'Etat.

Chacun de ces coups d'Etat fut précédé de la mort de l'empereur.

Si la dynastie actuelle a duré jusqu'à présent, c'est par l'appui de la Russie, protectrice des conservateurs chinois. Le coup d'Etat présentement en cours est le résultat de la réclamation pour la Russie, et un échec pour l'Angleterre, qui avait obtenu la destitution de Li Hong-Chang, mais en même temps, le parti jeune chinois qui dirige au Japon, ne cesse de se fortifier et espère renverser la dynastie.

L'affaire Dreyfus Le matin national de protestation

LES MANIFESTATIONS. — NOUVEAUX DETAILS Paris. — Les portes qui avaient été tenues hermétiquement fermées pendant toute la durée de la réunion, sont ouvertes à 3 heures 1/2 et la foule des assistants s'écoule peu à peu. Les agents font circuler les curieux qui stationnent sur les trottoirs.

Lorsque M. Déroutelle s'apprête à sortir toute la foule se précipite sur lui. Les cris de: «Vive l'armée! Vive Déroutelle!» deviennent de plus en plus nombreux et une ovation est faite au député patriote.

M. Trény et Monot parviennent enfin, au milieu d'une foule de gens, à dégager M. Déroutelle qui se trouvait à proximité du café Troynier, grimpé sur une table de la terrasse et se met à haranguer la foule.

Ces paroles sont accueillies par des cris et des bravos. M. Déroutelle parvient à monter en voiture avec deux de ses amis et se dirige du côté du bois de Boulogne.

Les manifestants sur la voiture en criant: «Vive Déroutelle!» Pendant ce temps et tandis que la foule remonte du côté de l'Ar: de Triomphe, quelques personnes crient: «Vive Piquart! Vive Zola!» Une bagarre épouvantable s'ensuit. Les coups de canne pleuvent comme grêle, et trois individus ayant crié: «A bas l'armée!» sont arrêtés.

Des bagarres ont lieu sur toute la

— Nous sommes deux amateurs, reprit Patrick en souriant, et nous avons un certain compte personnel à régler avec votre Sosie. Mais nous n'appartenons nullement à la préfecture de police.

— Je vous le demande pardon, Messieurs, dit M. de Valladorès en leur tendant la main. Quoi que vous soyez et quel que soit le motif qui vous inspire, je vous remercie de ce que vous faites pour moi en ce moment et je vous félicite de votre habileté.

M. Bidache et Patrick prirent congé de M. de Valladorès et allèrent flâner sur les quais de l'Orléan en attendant l'heure du départ.

Le faux Valladorès se fêmit promptement de l'émotion que lui avait causée l'apparition subite, au milieu du baïonnette, d'un homme qui avait de bonnes raisons de croire mort et enterré depuis longtemps.

— Comme le marquis lui avait parlé à voix basse et en espagnol, il pensa que personne n'avait remarqué cet étrange incident et vivement il marqua à la porte du salon, sans doute pour ordonner à un domestique de congeler l'impromptu.

En effet, à un signe qu'il fit, on vit détacher d'un groupe près de la porte, un homme masqué, costume en brave.

— Si vous tenez à la vie, dit le Péron en espagnol au marquis de Valladorès, suivez cet homme.

Et comme M. de Valladorès hésitait, le brave lui mit la main sur le bras pour l'entraîner.

Toute cette scène n'avait duré que quelques secondes. La jeune fille qui avait tiré de l'urne le nom de Valladorès ne

longueur de l'avenue par petits groupes, entre dreyfusards et anti revisionnistes, mais les agents, dont le nombre a augmenté, finissent par rétablir l'ordre et dispersent les manifestants qui s'écoulaient par les rues adjacentes. Les gardes municipaux à cheval n'ont pas à intervenir.

LE VOTE DE LA COMMISSION Paris. — On lit dans le Soir: Pour préciser notre information d'hier au sujet du vote de la commission des six et pour démentir une dernière fois les allégations des journaux dreyfusards qui persistent à prétendre que cette commission s'est partagée entre deux fractions égales, nous voulons donner la liste nominative des votants.

Out voté contre le principe de la révision: MM. Petit, Crépon, Le Pelletier, conseillers à la cour de cassation, et Laborde, directeur des affaires civiles au ministère de la justice.

Out voté pour: M. M. Gouffroy, chef du cabinet de M. Sarrien et Couturier, chef du bureau des grâces.

UNE OPINION De la Liberté:

En hommes qui tiennent à garder au milieu du trouble des esprits et dans la confusion des événements, le sens pratique des choses et surtout le calme, le sang froid et l'impartialité indispensables dans les jours de passion et dans les heures de crises nous avons dit, au moment même où le gouvernement a décidé l'ouverture de la révision, que la révision décidée n'était pas la révision faite.

Nous avons fait observer avec la plus simple logique que la mesure proposée ne dépendait pas seulement, ni de la pensée de l'opinion, qui lui était incontestablement favorable, ni même des sympathies de la majorité du conseil des ministres, mais qu'elle impliquait des questions de droit strict qui relevaient exclusivement, d'abord de l'avis de la commission consultative instituée au ministère de la justice, ensuite de l'autorité supérieure et souveraine de la cour de cassation. Il ne suffisait donc pas de faire cette chose rationnelle et juste qui a eu pour but d'arracher la question aux agitations et aux passions de la politique pour la replacer sur le terrain judiciaire. Il fallait de plus prévoir que le pouvoir juridique régulièrement saisi pouvait parfaitement dans son indépendance ne pas considérer la révision comme régulièrement admissible, dans les limites rigoureuses du droit strict.

FIN DES DEPÊCHES DE NUIT

ÉTAT CIVIL DE LYON MARIAGES

Premier arrondissement. — Alex, employé de commerce, rue Cuvier, 173, et Klemle, à Coignac (Rhône). — Bernard, employé de commerce de la rue Ozanam, 7, et Salpêtre, à Coignac (Rhône). — Dur, négociant, rue de la République, 28 et Lachaz, employé à la rue d'Algerie, 2.

Deuxième arrondissement. — Alex, employé de commerce, rue Cuvier, 173, et Klemle, à Coignac (Rhône). — Bernard, employé de commerce de la rue Ozanam, 7, et Salpêtre, à Coignac (Rhône). — Dur, négociant, rue de la République, 28 et Lachaz, employé à la rue d'Algerie, 2.

Troisième arrondissement. — Alex, employé de commerce, rue Cuvier, 173, et Klemle, à Coignac (Rhône). — Bernard, employé de commerce de la rue Ozanam, 7, et Salpêtre, à Coignac (Rhône). — Dur, négociant, rue de la République, 28 et Lachaz, employé à la rue d'Algerie, 2.

Quatrième arrondissement. — Alex, employé de commerce, rue Cuvier, 173, et Klemle, à Coignac (Rhône). — Bernard, employé de commerce de la rue Ozanam, 7, et Salpêtre, à Coignac (Rhône). — Dur, négociant, rue de la République, 28 et Lachaz, employé à la rue d'Algerie, 2.

Cinquième arrondissement. — Alex, employé de commerce, rue Cuvier, 173, et Klemle, à Coignac (Rhône). — Bernard, employé de commerce de la rue Ozanam, 7, et Salpêtre, à Coignac (Rhône). — Dur, négociant, rue de la République, 28 et Lachaz, employé à la rue d'Algerie, 2.

Sixième arrondissement. — Alex, employé de commerce, rue Cuvier, 173, et Klemle, à Coignac (Rhône). — Bernard, employé de commerce de la rue Ozanam, 7, et Salpêtre, à Coignac (Rhône). — Dur, négociant, rue de la République, 28 et Lachaz, employé à la rue d'Algerie, 2.

Septième arrondissement. — Alex, employé de commerce, rue Cuvier, 173, et Klemle, à Coignac (Rhône). — Bernard, employé de commerce de la rue Ozanam, 7, et Salpêtre, à Coignac (Rhône). — Dur, négociant, rue de la République, 28 et Lachaz, employé à la rue d'Algerie, 2.

Huitième arrondissement. — Alex, employé de commerce, rue Cuvier, 173, et Klemle, à Coignac (Rhône). — Bernard, employé de commerce de la rue Ozanam, 7, et Salpêtre, à Coignac (Rhône). — Dur, négociant, rue de la République, 28 et Lachaz, employé à la rue d'Algerie, 2.

Neuvième arrondissement. — Alex, employé de commerce, rue Cuvier, 173, et Klemle, à Coignac (Rhône). — Bernard, employé de commerce de la rue Ozanam, 7, et Salpêtre, à Coignac (Rhône). — Dur, négociant, rue de la République, 28 et Lachaz, employé à la rue d'Algerie, 2.

Dixième arrondissement. — Alex, employé de commerce, rue Cuvier, 173, et Klemle, à Coignac (Rhône). — Bernard, employé de commerce de la rue Ozanam, 7, et Salpêtre, à Coignac (Rhône). — Dur, négociant, rue de la République, 28 et Lachaz, employé à la rue d'Algerie, 2.

Onzième arrondissement. — Alex, employé de commerce, rue Cuvier, 173, et Klemle, à Coignac (Rhône). — Bernard, employé de commerce de la rue Ozanam, 7, et Salpêtre, à Coignac (Rhône). — Dur, négociant, rue de la République, 28 et Lachaz, employé à la rue d'Algerie, 2.

Douzième arrondissement. — Alex, employé de commerce, rue Cuvier, 173, et Klemle, à Coignac (Rhône). — Bernard, employé de commerce de la rue Ozanam, 7, et Salpêtre, à Coignac (Rhône). — Dur, négociant, rue de la République, 28 et Lachaz, employé à la rue d'Algerie, 2.

Le Péron, le saisissent et le jettent bravement sur le panchon du salon, où ils le maintiennent immobile, râlant de fureur impuissante.

Les couples de danseurs, effrayés par cette scène violente, s'enfuirent en désordre.

Les femmes poussaient des cris, quelques-unes s'évanouissaient; on s'écriait aux portes et les toilettes en lambeaux jonchaient le parquet.

Ce fut, pendant quelques minutes, un tumulte qu'on ne peut décrire. Et dans un salon voisin, on entendait les cris et les imprécations de la Juana que quatre koldes gailards venaient d'empoigner et qui se débattaient inutilement entre leurs mains vigoureuses.

Quelques minutes après, les salons tout à l'heure si animés étaient déserts. Les invités se sauvaient comme si l'hôtel eût été en feu.

On voyait des femmes élégantes qui n'avaient pu trouver de voiture courir en toilette de bal sur le trottoir de l'avenue de Vieux, folles de terreur, et sans savoir où elles allaient!

Chariety, employé, cours d'Alsace, 58, et Donat, cuisinier, cours de la République, 40. — Courcier, rue Tronchet, 45, et Courcier, rue de Valenciennes, 11. — Wisse, ingénieur, place Carnot, 5, et Bayle, rue Tissot, 40.

Martin, rue Quatre-Chapeaux, 7, et Vivier, Saint-Etienne. — Charvet, teinturier, Villeurbanne, et Pavy, rue François-Dauphin, 16. — Babin, menuisier, place Bellecour, 31, et Garnier, rue Saint-Dominique, 11. — Bales, industriel, Izieux (Loire), et Lecœur, rue Jarente, 13. — Paillet, employé, rue Pierre-Corneille, 123, et Jacquemont, rue Vaucluse, 39. — Gourdant, employé d'administration, rue de Grillon, 44, et Chisselle, couturier, rue Saint-Joseph, 54. — Bois, journalier, Drotourier (Allier), et Pinay, Crozet (Loire).

Giroud, employé, rue des Quatre-Chapeaux, 11, et Prunier, à Caluire. — Montin, voyageur, rue Jardin-des-Plantes, 4, et Soulier, rue Victor-Hugo, 33. — Dubust, sellier, rue Jarente, 11, et Versaud, repasseur, Neuville sur Saône. — Ponce, cultivateur, Villeurbanne, et Eulnat, femme de chambre, rue du Puy, 12. — Lefebvre, artiste peintre, place Bellecour, 26, et Brunet, rue Pierre-Corneille, 24. — Vaudal, expert-comptable, Roanne, et Duniy, cours du Midi, 3. — V. P. P., voyageur, rue St-Louis, 1. — V. P. P., même adresse. — Sauret, employé, cours d'Herbouville, 14, et Saubin, repasseur, même adresse.

Troisième arrondissement. — Bonnardel, tailleur, rue Bancel, 34, et Roche, place Tabareau, 16. — Bonnardel, employé, Roche-Coudrier, et Agnon, rue Moncey, 36. — Burjon, cordonnier, grande rue des Charpennes, 54, et Moras, dévotionnaire, Hôtel de Ville, 1. — Gallie, appreteur, rue du Sacré-Cœur, 16, et Reynaud, piqueur, même adresse. — Camelin, serrurier, rue Sébastien-Gryphes, 122, et Bayle, repasseur, rue des Asperges, 49. — Coquet, coiffeur, rue de la République, 49. — Deschamps, modiste, même adresse. — Durand, menuisier, rue St-Jôme, 1, et Bouvet, grande rue Guillolière, 2. — Gabriel, employé, rue Croizat, 8, et Rayet, couturier, même adresse. — Groll, verrier, chemin des Calottes, 19, et Etienne, journaliste, même adresse. — Herbol, tailleur, rue Sébastien, 8, et P. de, ingénieur, rue St-Jean, 16. — Javelon, magin, rue de la Thibaudie, 22, et Boudard, coiffeur, même adresse. — Lévy, marchand de chevaux, rue de Marseille, 22, et Guggenheim, grande rue des Charpennes, 22. — Missou, mécanicien, rue Vendôme, 107, et Vagon, piqueur, rue Paul-Bert, 11. — N. V. V., plâtrier, grande rue de la Guillolière, 13, et Verrier, ou disson, même adresse. — Paillet, coiffeur, rue de la République, 123, et Jacquemont, rue Vaucluse, 39. — Puy-Chapron, volontier, rue de Grenoble, 56, et Falque, jardinier, même adresse.

Quatrième arrondissement. — Jacquemont, artiste musicien, Boulevard-SM, et Clary, Boulogne. — Grigon, imprimeur, rue Claude-Joseph-Bonnet, 5, et Maubert, 1. — Issu, rue Neyret, 21. — Simon, employé, passage Bonaparte, 1, et Lédou, employé, rue de la République, 14, et Saubin, repasseur, cours d'Herbouville, 14, et Saubin, repasseur, même cours, 13. — Huzare, voyageur, rue Daviand, 4, et Charfaon, couturier, même adresse. — Charvillat, mécanicien, rue Vauban, 121, et Janot, serrurier, rue de la République, 49. — Grosjean, téléphoniste, grande rue Croix-Rouge, 13, et Cheule, tulliste, même adresse. — Borjon, cordonnier, grande rue d'Alsace, 54, et Moras, dévotionnaire, montée Bonaparte, 1, et Lédou, employé, rue de la République, 14, et Saubin, repasseur, cours d'Herbouville, 14, et Saubin, repasseur, même cours, 13. — Huzare, voyageur, rue Daviand, 4, et Charfaon, couturier, même adresse. — Charvillat, mécanicien, rue Vauban, 121, et Janot, serrurier, rue de la République, 49. — Grosjean, téléphoniste, grande rue Croix-Rouge, 13, et Cheule, tulliste, même adresse. — Borjon, cordonnier, grande rue d'Alsace, 54, et Moras, dévotionnaire, montée Bonaparte, 1, et Lédou, employé, rue de la République, 14, et Saubin, repasseur, cours d'Herbouville, 14, et Saubin, repasseur, même cours, 13. — Huzare, voyageur, rue Daviand, 4, et Charfaon, couturier, même adresse. — Charvillat, mécanicien, rue Vauban, 121, et Janot, serrurier, rue de la République, 49. — Grosjean, téléphoniste, grande rue Croix-Rouge, 13, et Cheule, tulliste, même adresse. — Borjon, cordonnier, grande rue d'Alsace, 54, et Moras, dévotionnaire, montée Bonaparte, 1, et Lédou, employé, rue de la République, 14, et Saubin, repasseur, cours d'Herbouville, 14, et Saubin, repasseur, même cours, 13. — Huzare, voyageur, rue Daviand, 4, et Charfaon, couturier, même adresse. — Charvillat, mécanicien, rue Vauban, 121, et Janot, serrurier, rue de la République, 49. — Grosjean, téléphoniste, grande rue Croix-Rouge, 13, et Cheule, tulliste, même adresse. — Borjon, cordonnier, grande rue d'Alsace, 54, et Moras, dévotionnaire, montée Bonaparte, 1, et Lédou, employé, rue de la République, 14, et Saubin, repasseur, cours d'Herbouville, 14, et Saubin, repasseur, même cours, 13. — Huzare, voyageur, rue Daviand, 4, et Charfaon, couturier, même adresse. — Charvillat, mécanicien, rue Vauban, 121, et Janot, serrurier, rue de la République, 49. — Grosjean, téléphoniste, grande rue Croix-Rouge, 13, et Cheule, tulliste, même adresse. — Borjon, cordonnier, grande rue d'Alsace, 54, et Moras, dévotionnaire, montée Bonaparte, 1, et Lédou, employé, rue de la République, 14, et Saubin, repasseur, cours d'Herbouville, 14, et Saubin, repasseur, même cours, 13. — Huzare, voyageur, rue Daviand, 4, et Charfaon, couturier, même adresse. — Charvillat, mécanicien, rue Vauban, 121, et Janot, serrurier, rue de la République, 49. — Grosjean, téléphoniste, grande rue Croix-Rouge, 13, et Cheule, tulliste, même adresse. — Borjon, cordonnier, grande rue d'Alsace, 54, et Moras, dévotionnaire, montée Bonaparte, 1, et Lédou, employé, rue de la République, 14, et Saubin, repasseur, cours d'Herbouville, 14, et Saubin, repasseur, même cours, 13. — Huzare, voyageur, rue Daviand, 4, et Charfaon, couturier, même adresse. — Charvillat, mécanicien, rue Vauban, 121, et Janot, serrurier, rue de la République, 49. — Grosjean, téléphoniste, grande rue Croix-Rouge, 13, et Cheule, tulliste, même adresse. — Borjon, cordonnier, grande rue d'Alsace, 54, et Moras, dévotionnaire, montée Bonaparte, 1, et Lédou, employé, rue de la République, 14, et Saubin, repasseur, cours d'Herbouville, 14, et Saubin, repasseur, même cours, 13. — Huzare, voyageur, rue Daviand, 4, et Charfaon, couturier, même adresse. — Charvillat, mécanicien, rue Vauban, 121, et Janot, serrurier, rue de la République, 49. — Grosjean, téléphoniste, grande rue Croix-Rouge, 13, et Cheule, tulliste, même adresse. — Borjon, cordonnier, grande rue d'Alsace, 54, et Moras, dévotionnaire, montée Bonaparte, 1, et Lédou, employé, rue de la République, 14, et Saubin, repasseur, cours d'Herbouville, 14, et Saubin, repasseur, même cours, 13. — Huzare, voyageur, rue Daviand, 4, et Charfaon, couturier, même adresse. — Charvillat, mécanicien, rue Vauban, 121, et Janot, serrurier, rue de la République, 49. — Grosjean, téléphoniste, grande rue Croix-Rouge, 13, et Cheule, tulliste, même adresse. — Borjon, cordonnier, grande rue d'Alsace, 54, et Moras, dévotionnaire, montée Bonaparte, 1, et Lédou, employé, rue de la République, 14, et Saubin, repasseur, cours d'Herbouville, 14, et Saubin, repasseur, même cours, 13. — Huzare, voyageur, rue Daviand, 4, et Charfaon, couturier, même adresse. — Charvillat, mécanicien, rue Vauban, 121, et Janot, serrurier, rue de la République, 49. — Grosjean, téléphoniste, grande rue Croix-Rouge, 13, et Cheule, tulliste, même adresse. — Borjon, cordonnier, grande rue d'Alsace, 54, et Moras, dévotionnaire, montée Bonaparte, 1, et Lédou, employé, rue de la République, 14, et Saubin, repasseur, cours d'Herbouville, 14, et Saubin, repasseur, même cours, 13. — Huzare, voyageur, rue Daviand, 4, et Charfaon, couturier, même adresse. — Charvillat, mécanicien, rue Vauban, 121, et Janot, serrurier, rue de la République, 49. — Grosjean, téléphoniste, grande rue Croix-Rouge, 13, et Cheule, tulliste, même adresse. — Borjon, cordonnier, grande rue d'Alsace, 54, et Moras, dévotionnaire, montée Bonaparte, 1, et Lédou, employé, rue de la République, 14, et Saubin, repasseur, cours d'Herbouville, 14, et Saubin, repasseur, même cours, 13. — Huzare, voyageur, rue Daviand, 4, et Charfaon, couturier, même adresse. — Charvillat, mécanicien, rue Vauban, 121, et Janot, serrurier, rue de la République, 49. — Grosjean, téléphoniste, grande rue Croix-Rouge, 13, et Cheule, tulliste, même adresse. — Borjon, cordonnier, grande rue d'Alsace, 54, et Moras, dévotionnaire, montée Bonaparte, 1, et Lédou, employé, rue de la République, 14, et Saubin, rep

HOSPICES CIVILS DE LYON
Fournitures de Tollerie et Bonneterie pour 1899.

SI VOS CHEVEUX TOMBENT
LA GRAVURE DE LA VÉRITABLE PETROLE HAHN

CASINO
Charbonnières-les-Bains
Saison du 1er Mai au 31 Octobre

PIANOS & ORGUES
DE TOUTES MARQUES
M. Lejeune

TOUTES LES SEMAINES
Demandez
10 CENTIMES
La France Libre Illustrée
10 CENTIMES

Polices remboursables à 100 fr.
SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

Pour Vendre ou Acheter
PROPRIÉTÉS - CHATEAUX
Villas, Vignobles

FAMILLE honor. sans
enfants, babit, campagne, séjour agréable.

GENÈVE
Hôtel du Mont-Blanc

REPRÉSENTANT
Pour quelques provinces de la France, le cherche encore un représentant.

EXTERNAT
DES
PRÈRES DU SACRÉ-CŒUR

A VENDRE près Lyon, propriété de 17 hectares.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
A S-JOSEPH
6, rue Victor-Hugo (près Bellecour)

A l'occasion des rentrées de Pension
GRANDE MISE EN VENTE
de Toiles et Articles de Blanc, Linges Confectionnés et Trousseaux

- Madapolam, bonne qual., le mètre 0.20
Coton écor, qual. sup. p. drap de pension, le mètre 0.35
Coton écor, extra fort, pour grands draps, larg. 140, le mètre 0.55

PIÈCES SHIRTING RÉCLAME
La pièce de 15 m. larg. 85 c. La pièce de 15 m. extra-fort, larg. 85 c. 5.75

Choix immense d'Articles de Lingerie, Pantalons, Chemises, Camisoles, etc.
UN MAGNIFIQUE SOUS-MAIN SERA OFFERT A TOUT ACHETEUR

FABRIQUE D'ARTICLES DE CAVES
Et de Pèse-Liquides en tous Genres
Fabrique de Bouteilles, de Machines à boucher, à capsiuler, à rincer, à filtrer.

A LOUER
46, rue de la Charité, 46
VASTE LOCAL
Parfaitement aménagé, Belles Salles spacieuses

ELIXIR de SAINT-PIERRE
La meilleure de toutes les Liqueurs de Table
fabriquée par le R. P. Diodato Camurani,

AUX CUISINIÈRES ET MÉNAGÈRES
FOURNITURES GÉNÉRALES POUR PÂTISSIERS, CONFISERS ET CUISINIERS
Articles de Ménage.

Etude d'Huissier
A CEDER A LYON
S'adresser à M. GAYAND, 46, rue de la Charité, Lyon

LES BONS VINS
BEAUJOLAIS
Débitants et Consommateurs, adressez-vous au commissionnaire François Colonge.

AU BON SOLDEUR
12, rue Mazenod, Lyon
Vêtements p. hommes mesure à prix réduits.

ORPH LINE
Ancien chef de place de gouvernement auprès d'écarts ou de demoiselle de compagnie.

UN AB E
au grand séminaire demande un précepteur dans famille chrétienne pour les mois d'août et de septembre.

A LOUER
pour l'été, maison de campagne, à Jussy-Solez. Huit chambres meublées.

BEL IMMOBILE
port, à vendre, neuf, bien construit, avec dispositions des plus modernes.

EN VENTE
L'AGENCE FOURNIER
14, rue Confort, 14, à Lyon

LE PETIT GUIDE DE L'ÉTRANGER
A LYON ET SES ENVIRONS
Contenant : Renseignements sur les administrations, Excursions.

LE GUIDE DE GRENOBLE
et ses environs
La Grande-Chartreuse, Uriage, Allevard, La Motte-Bouquillon, Bassenge.

LE GUIDE DE CLERMONT-FERRAND
ROYAT ET SES ENVIRONS
avec le nouveau Plan complet de la ville

RECHERCHES
Renseignements confidentiels - Enquête
Bureaux : 25, rue Centrale

R. CASTOLDI
CONSTRUCTEUR B. S. G. D. G.
3-4 & 6, imp. des Carmélites, & 32, montée des Carmélites, LYON

Rôtisserie Marseillaise de Café
Devant la difficulté toujours croissante de se procurer, même à Lyon, mais particulièrement à la campagne, un café vraiment irréprochable.

Imprimerie Universelle
ADJOINTE A LA 'FRANCE LIBRE'
LYON - 35, RUE DE CONDÉ, 35 - LYON
SPÉCIALITÉ D'AFFICHES
TOUTES DIMENSIONS
Les Cartes de Visite, Cartes d'Adresse, Avis de Messe
Lettres de Mariage
Circulars et Prospectus de tous genres
Tirages de Luxe EN NOIR ou EN COULEURS
Installation spéciale pour Brochures, Livres, et, en général, tous les Travaux de longue haleine
CHROMOTYPOGRAPHIE - SIMILIGRAVURE - LITHOGRAPHIE - POTOGRAVURE
L'IMPRIMERIE UNIVERSELLE est la SEULE de Lyon qui, en cas d'urgence, LIVRE A TOUTE HEURE du Jour ou de la Nuit